

Conseil de développement

du

Pays de Châlons-en-Champagne

« Un outil de participation citoyenne »



COMMISSION 1

REUNION DU 11 AVRIL 2012

COMPTE-RENDU

La première commission du Conseil de développement du Pays de Châlons-en-Champagne s'est réunie le mercredi 11 avril 2012 dans le but de réaliser un point sur les recherches en cours et de faire remonter les difficultés éventuelles des membres concernant la méthodologie. Cette réunion s'est déroulée à la Maison des syndicats de Châlons-en-Champagne sous la présidence de Mme Josselyne MACHET.

ETAIENT PRESENTS :

Karine BONNE ; Christophe COURTIN ; Daniel GOUGELET ; Anne-Sophie PERREIN (représentant Mme GRANDREMY) ; Josselyne MACHET ; Philippe ROTH ; Annie WILK-CLAUDE ; Jean-Marc CHONÉ ; Grégory JAZERON

ETAIENT EXCUSES :

Hubert ARROUART ; Christelle BLIN ; Patrick BOYER ; Michel LE DREN ; Bénédicte LHOTE ; Didier PIERRE-DIT-MERY ; Muriel RENAULT ; René SCHULLER ; Fabien SELLIER ; Marie-Jeanne TRONCHET ; Jean-Jacques WEBER

ETAIENT ABSENTS :

Jean-Marie ALBORGHETTI ; André GERARD ; Karim BENALI ; Yamina COUTURIER ; Denis DEMKO ; Arlette MITTEAUX-HUSSENET ; Agnès PERSON

Présents : 7

Excusés : 11

Absents : 7

Ouverture

Mme Machet aborde les points suivants :

- Validation du compte-rendu de la réunion précédente.
- Rappel des objectifs de la séance du jour :
 - faire un point sur les premières recherches,
 - faire remonter les éventuelles difficultés dans la recherche d'informations.

Etat d'avancement des recherches

Dans un premier temps, un point a été fait concernant la distribution des questionnaires :

- Mme Wilk-Clause a distribué les questionnaires à la Communauté de communes du Mont de Noix (vallée de la Moivre) qui doit se charger de les distribuer à son tour aux communes.
- Mme Bonne s'engage à distribuer les questionnaires auprès des personnes consultant le Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) pour connaître leurs besoins en matière de déplacements. Elle souligne également l'intérêt de se rapprocher du CESE qui a pour thème de saisine la santé solidaire et qui s'intéresse notamment aux besoins de transport des personnes à mobilité réduite.
- Mme Machet a diffusé les questionnaires dans l'ensemble des associations faisant partie de l'UDAF de la Marne et opérant sur le territoire du Pays de Châlons. Par ailleurs, le comité syndical du 10 avril a permis de re-sensibiliser les élus du pays à la démarche de la commission.
- Mme Perrein rapporte que les associations Familles rurales du pays de Châlons-en-Champagne ont été sensibilisées par le biais des Familles rurales de la Marne.

Mme Machet affirme que l'ensemble du territoire sera couvert grâce à la sensibilisation des associations liées à l'UDAF. A ce titre, l'association fera la synthèse des questionnaires recueillis. Il reste cependant utile de recontacter les élus des collectivités du pays afin de bénéficier de points de vue différents.

Dans un second temps, il a été question de dresser un premier bilan des recherches :

- M. Roth dispose de données concernant les besoins en déplacement des jeunes pour l'arrondissement de Châlons. Ces données distinguent les besoins urbains et ruraux. L'AUDC doit préciser ses demandes à la Mission Locale pour faciliter l'exploitation des données.
- Mme Machet annonce que Familles rurales réalise actuellement une enquête sur la thématique de la santé (distances et temps de trajet vers les différents services de santé).

Dans l'ensemble, peu d'informations ont pu être remontées en raison du fait que la plupart des questionnaires sont encore en cours de distribution ou de traitement.

Principales interrogations et problèmes identifiés

Peu de problèmes d'ordre méthodologique ont été relevés...

- Quelques difficultés à identifier le covoiturage (souvent informel donc peu visible)

...cependant, plusieurs dysfonctionnements ont été identifiés au sein du territoire :

- Familles rurales : les besoins des habitants sont groupés sur certaines plages horaires similaires engendrant un besoin en personnel important et, de fait, de nombreux déplacements.
- 80% des jeunes en situation d'insertion se trouvent à Châlons, cependant certaines zones d'emploi (Sarry, Vatry, La Veuve...) restent encore inaccessibles du fait du manque de transports. Les

problèmes sont également les mêmes du rural vers l'urbain que de l'urbain vers le rural. (ex : les bus faisant la navette de Châlons à Vatry sont adaptés aux salariés ayant une activité de bureau mais pas à ceux qui sont assujettis aux horaires décalés pratiqués habituellement dans la logistique).

- Vatry est trop éloigné des principales zones habitées ce qui constitue un frein pour les salariés (coûts de transport) et pour l'installation des entreprises qui peinent à trouver de la main d'œuvre.
- La sécurité au niveau des petites gares constitue un frein à l'utilisation du train.
- Les commerçants de proximité sont de moins en moins nombreux à effectuer des tournées dans les villages (rentabilité limitée compte tenu notamment des habitudes de consommations changeantes, pénibilité).
- La distribution du courrier est en régression. Dans certaines communes, la distribution individuelle est abandonnée au profit d'un dépôt collectif unique en bout de rue ou par secteur.
- Les gardes des médecins tendent à disparaître le soir et le week-end (problème de la démographie médicale et difficulté d'attirer de jeunes médecins en milieu rural).
- Le développement du covoiturage est encore limité par de nombreux freins (lieux d'habitation et de travail différents, horaires distincts, méconnaissances des « covoitureurs »...).
- Echecs de plusieurs essais de services de navette notamment sur Châlons et Mourmelon (horaires fixes non adaptés aux pratiques des utilisateurs).
- Chaque acteur / structure a en charge une population cible différente. Cette situation a engendré des problèmes de fréquentation trop faible et des dépenses de fonctionnement trop importantes dans les cas où des solutions de transports ont été proposées.
- La réforme de l'intercommunalité a tendance à freiner les projets (situation d'attente).

Premières pistes de réflexion

1. Organiser des tournées communes à plusieurs commerçants avec un système de commande :
 - ex : distribution de pain à Saint-Hilaire-le-Grand (se tourner vers la fédération de la boulangerie qui peut renseigner sur les tournées de pain en place),
 - ex : commerces ambulants de la vallée de la Moivre,
 - ex : distribution de produits divers par le livreur de journaux (test en cours dans la vallée de la Moivre en partenariat avec le journal l'Union).
2. Créer des maisons de santé généralistes ou pluridisciplinaires (en projet à Pogny et à Suippes, regroupement des infirmières à Livry-Louvercy).
3. Favoriser le développement de la télémédecine.
4. Développer le covoiturage pour des événements ponctuels (sport, activités de loisirs...).
5. Inciter les entreprises à organiser le covoiturage de leurs salariés (exemple de l'entreprise FAME aux Grandes Loges qui organise elle-même le transport de ses salariés).
6. Reprendre des idées qui n'ont pas fonctionné par le passé mais qui pourraient être remises au goût du jour (bus de l'armée accessibles aux civils, bus scolaires ouverts aux actifs).

Objectifs

Pour la prochaine réunion, la commission s'est fixé comme objectifs de :

1. Continuer la diffusion de la démarche et des outils méthodologiques (questionnaire, grille) auprès des élus et des associations locales.
2. Commencer à répertorier l'offre et les besoins en matière de transport et de déplacement.
3. Interroger les entreprises pour connaître leur position notamment par rapport au covoiturage (l'AUDC contactera la CCI).
4. Contacter l'association « Partage travail 51 » (M. Antoine MACHET) pour obtenir le bilan de

l'opération d'aide à la mobilité "une mob pour un job" et prendre connaissance de nouveaux projets qui vont être mis en place très prochainement : prêt de scooters et de voitures pour trouver ou démarrer un emploi.

5. Contacter la DIRECCTE qui travaille sur un projet d'auto école associative.

Pour rappel, la date de finalisation de la phase de diagnostic a été fixée au 4 juin.

Il est attendu, lors de la prochaine réunion du 9 mai, que chacun des membres puisse présenter un bref compte-rendu de ses recherches. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'attendre la prochaine réunion pour faire remonter les informations. Ceux qui le souhaitent peuvent transmettre leurs recherches au fur et à mesure à l'animateur du conseil de développement :

par mail : g.jazeron@audc51.org ou par téléphone : 03.26.64.78.58